



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 24 juin 2024

### **Élections législatives : faire de la transition écologique et énergétique une réponse majeure aux préoccupations politiques, économiques et sociales des Français**

*Au sortir d'une élection européenne dans laquelle AMORCE dresse un bilan très contrasté de la place accordée aux thématiques environnementales et énergétiques, et au moment où la France traverse une crise politique d'ampleur, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer la transition écologique comme une valeur fondatrice pour l'avenir de la France. C'est pourquoi AMORCE appelle à comprendre la transition écologique et énergétique comme une réponse essentielle aux questions de souveraineté, de développement économique, de préservation du pouvoir d'achat et de protection de la santé des citoyens.*

*À l'image d'AMORCE, réunissant un arc d'élus issus des divers courants politiques mais mettant la transition écologique au-dessus des clivages, la recomposition politique du pays doit partager cette nécessité d'accélérer les politiques d'adaptation et de planification écologique, et faire barrage aux idées de renoncements et de négation de l'urgence climatique.*

#### **Les territoires réclament un sursaut écologique alliant ambition et moyens**

**Pour préserver le pouvoir d'achat des Français, tout en orientant la consommation en faveur de l'économie circulaire d'un territoire**, il est nécessaire de porter une stratégie ambitieuse de prévention et de valorisation des déchets. C'est à cette condition que nous pourrions réellement lutter contre le gaspillage et limiter la dépendance de la France à des importations de matières premières et de produits manufacturés.

**Pour réduire la facture énergétique des Français**, la prochaine législature se doit de soutenir des mesures fortes en matière d'économie d'énergie et de développement des EnR dans chaque territoire. C'est en cela que la France pourra affirmer sa souveraineté énergétique, respecter la trajectoire de sortie des énergies fossiles et pleinement lutter contre les effets du dérèglement climatique.

**Pour garantir la santé des Français et l'accès à tous à la ressource en eau**, il est temps de faire de la gestion durable de l'eau un grand projet politique partagé, tant sur la protection de la qualité de la ressource que sur une approche de sobriété pour tous.

Il en va du bon fonctionnement équitable de l'ensemble des acteurs concernés (agriculture, industrie, production d'énergie...).

**Pour assurer une plus grande souveraineté géopolitique de la France**, tant sur le plan des ressources en matières premières, des besoins énergétiques, que sur des importations de produits de grande consommation, il est prioritaire de soutenir une consommation plus sobre, locale et vertueuse, permettant de générer un développement économique local et des emplois non délocalisables.

Mais pour permettre ce sursaut écologique, les territoires engagés dans la transition écologique insistent pour que les parlementaires qui siégeront prochainement à l'Assemblée nationale, agissent en responsabilité pour **consolider et compléter les objectifs de la France en matière de transition écologique et énergétique**.

Il faudra lancer, dans un esprit transpartisan, de grands chantiers à savoir :

- Une grande loi sur la protection quantitative et qualitative des ressources en eau de la France, qui doit mobiliser tous les acteurs de la société dans un effort mieux partagé de baisse des consommations et de réduction des pollutions.
- Une véritable loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) avec des mesures structurantes en faveur des économies d'énergie pour les Français et des énergies renouvelables dans tous les territoires, en particulier sous forme de chaleur.
- Un plan de rattrapage pour pallier l'échec constaté de la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC), avec des mesures fortes en matière de prévention, de développement du recyclage et de limitation des déchets résiduels et faire de la lutte contre les dépôts sauvages une grande cause nationale. En outre, les collectivités exhortent tous les candidats aux élections législatives à confirmer leur opposition à la fausse consigne pour recyclage des bouteilles en plastiques.

Dès les premiers mois, les parlementaires auront l'opportunité de répondre aux besoins exprimés des territoires, en réclamant pour eux **la mise en œuvre d'une loi de programmation des finances de la transition écologique**. Il s'agira également de donner, enfin, de véritables moyens financiers à la hauteur des enjeux climatiques lors du projet de loi de finances qui devra contenir une réforme de la fiscalité écologique pour la rendre plus équitable, juste et incitative pour tous.

Enfin, il conviendra d'**encourager avec force la décentralisation et une réelle contractualisation des objectifs, des responsabilités et des moyens entre l'État et les collectivités territoriales**. Cela passera par une relance résolue des CRTE pour décliner la planification écologique territoriale, ainsi qu'un renforcement des compétences des collectivités en matière de gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau.

**Pour les collectivités locales engagées, une transition écologique pragmatique, efficace, territorialisée et donc partagée avec les populations, est une vraie réponse aux enjeux sociétaux et géopolitiques qui secouent la France dans ces élections législatives cruciales.**

**À**

**propos**

**d'AMORCE**

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.  
[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)